



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-01-GT**

Chaudière de type basse température dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'une chaudière de type basse température pour un système de chauffage central à combustible.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

Le professionnel atteste que la régulation mise en oeuvre est appropriée.

4. Durée de vie conventionnelle

21 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Usage de la chaudière	Zone climatique	Montant unitaire en kWh cumac / m ²	X	Surface chauffée (m ²)	X	Secteur d'activité	Facteur correctif
Chauffage	H1	340		S		S	Bureaux
	H2	280	Enseignement		0,7		
	H3	180	Commerces		1,1		
Chauffage et eau chaude sanitaire	H1	380	Hôtellerie, restauration		1,4		
	H2	320	Santé		1,1		
	H3	220	Autres secteurs		0,7		